

PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL DE BRECE 2017-2020

1. DONNÉES GÉNÉRALES

Collectivité territoriale ou EPCI porteur du projet : Commune de Brécé

Nom du correspondant : Marie-Jo Pédrone – Jean-Yves Saffray

Fonction : Adjointe aux affaires scolaires - Adjoint enfance-jeunesse

Adresse : Mairie de Brécé, 6, rue de Rennes 35530 Brécé

Téléphone : 06 75 77 49 43 et 06 75 22 08 96

Adresse électronique : mariejo.pedrono@gmail.com et jysaffray35@gmail.com

Périmètre et public du PEDT :

Territoire concerné : Commune de Brécé

Public concerné : enfants école maternelle et élémentaire

Nombre total d'enfants : 257

Niveau maternelle : moins de 3 ans : 9

Niveau maternelle : entre 3 et 5 ans : 93

Niveau élémentaire : 155

Mode(s) d'inscription aux activités proposées :

Inscription par période, tout au long de l'année scolaire. Souhait de faire évoluer pour une inscription à l'année

Nombre d'établissements d'enseignement scolaire concernés :

	Publics	Privés	Total
Établissements Écoles maternelles Écoles élémentaires Établissements secondaires	1 école primaire (maternelle + élémentaire)		
TOTAL	1		

Liste des établissements d'enseignement scolaire concernés : Ecole Publique Aux 4 Vents

2. PARTENAIRES DU PROJET :

Partenaires institutionnels :

DDCSPP 35

Inspection académique
CAF

Partenaires associatifs :

Léo Lagrange Ouest

Caravane MJC Servon-Brécé

AMHV (Association de Musique de Haute-Vilaine)

Amis de l'école

Pédibus

Autres partenaires :

Médiathèque

Collège public de Noyal-sur-Vilaine

RAM- Point d'accueil petite enfance

3. MÉTHODE

Moyens matériel :

La commune dispose de nombreuses salles réservées à l'animation de fait adaptées à l'accueil d'enfants : salles de l'Accueil de loisirs, de la Maison de la Jeunesse, du restaurant scolaire, de la médiathèque. De plus, au regard du nombre d'enfants accueillis, certaines salles de l'école peuvent être utilisées (notamment la salle de motricité, la salle polyvalente, la salle informatique, le cas échéant une salle de classe non affectée).

La commune est dotée d'un accueil périscolaire.

Les activités extrascolaires sont concentrées sur le tissu associatif local, qui accueille les enfants sur des activités de loisirs, sportives, et culturelles.

Les actions qui relèvent du périscolaire :

La municipalité de Brécé a confié à Léo Lagrange Ouest la gestion de l'Accueil périscolaire et la cogestion du temps méridien.

- **L'Accueil périscolaire** est ouvert de 7h30 à 8h30 et de 16h45 à 19h00.
L'Accueil fonctionne pour chaque jour scolarisé, et mobilise jusqu'à 6 animateurs le soir repartis sur les différents sites.
Le projet éducatif définit l'accueil des enfants à travers 4 grands axes : détente, socialisation, découverte, activités ludiques.

- **Le temps méridien** fonctionne les lundis, mardis, jeudis, vendredis.
Les objectifs éducatifs du projet d'animation temps méridien sont de :
 - Permettre de déjeuner sereinement dans l'atmosphère la plus conviviale possible
 - Permettre la pratique d'activités ludiques et calmes
 - Favoriser les échanges et le vivre ensemble (respect envers les adultes, entre enfants,...)

Les propositions

Des temps d'activités et d'animation sont proposés le midi de journée d'école, aux enfants qui déjeunent au sein du restaurant scolaire de la commune. Ils s'adressent à tous les enfants scolarisés en école élémentaire.

Deux possibilités sont proposées aux enfants qui y participent :

- la participation à des activités programmées, réalisées sur l'ensemble d'une période, qui nécessitent parfois une inscription de la part de l'enfant (activités manuelles, sport, expression, construction...),
- la participation à des accueils libres, inspirés de la logique des ateliers autonomes : détente, discussion, jeux de société, dessin, petits jeux d'expression...

Une organisation structurée du temps méridien est mise en place afin qu'une majorité des enfants qui déjeunent dans le restaurant scolaire puisse bénéficier de celui-ci. Une attention est portée au respect du rythme des enfants, notamment des maternelles. En effet les enfants de maternelle vont à la sieste dès la fin du repas.

Les effectifs de présence

Voici pour la période de septembre à décembre 2016, les effectifs moyens:

APS matin: moyenne de 20 enfants

APS soir: moyenne de 45 enfants

APS du mercredi: moyenne de 25 enfants

ALSH vacances: entre 20 et 25 enfants

TAP: 217 enfants différents inscrits.

Quelques éléments permettant de justifier des effectifs plus faibles de l'APS du vendredi, comparativement aux autres jours :

- Il n'y a pas de taps le vendredi de 15h45 à 16h45. La proposition pédagogique du périscolaire du soir est sans doute moins attrayante pour les familles et les enfants puisqu'il n'y a pas d'activité programmée. Par ailleurs il s'agit d'une nouvelle organisation depuis le 1^{er} PEDT qui indiquait des taps sur 4 après-midis au lieu de 3 actuellement.
- Nous observons le départ d'un nombre plus important d'enfants le vendredi dès 15h45 à la fin du temps scolaire que les autres jours et la présence de plus de familles au portail (certains corps de métier ne travaillent pas le vendredi après-midi et font les 35h en 4 jours ½)
- En corrélation, nous observons une nette augmentation du nombre d'enfants sur le temps du midi, à la cantine.

L'Accueil périscolaire

Les enfants de 3 à 11 ans de l'école Aux 4 vents ont la possibilité d'être accueillis pendant les temps périscolaires (matin, midi et soir).

L'accueil périscolaire se veut être un moment de détente et d'activités (sportives, manuelles, cuisine, jeux de société, etc.)

Un éducateur sportif intervient les lundis pour les maternelles et les mardis pour les primaires pour une initiation multisports.

Horaires : de 7H30 à 8H30 et de 16H45 à 19H

Les inscrits à l'espace Croc'jeux peuvent bénéficier après la classe d'une aide aux devoirs encadrée et gérée par des bénévoles les lundis et jeudis soirs.

Les objectifs éducatifs de l'Accueil périscolaire matin :

- ✓ Créer un climat convivial.
- ✓ Aider l'enfant à « prendre son rythme » avant l'école.
- ✓ Favoriser le choix de l'enfant.
- ✓ Proposer des activités qui permettent à l'enfant de se construire progressivement en accompagnant la séparation avec les parents.
- ✓ Être à l'écoute de l'enfant et anticiper ses besoins.

Les objectifs éducatifs de l'Accueil périscolaire du soir :

- ✓ Faire de l'accueil un temps convivial.
- ✓ Proposer des activités éducatives enrichissantes via des ateliers ou des activités dites « jeux libres ».
- ✓ Aider les enfants à passer un moment agréable en attendant l'arrivée des parents.
- ✓ Se préparer au retour dans les familles (élimination du stress de la journée).

Des exemples d'outils et de pédagogies

- ✓ Les Kidikoi et la collection « Et si on se parlait ? »

La Fédération Léo Lagrange et l'association « Les petits citoyens » ont travaillé à la création d'outils citoyens. Ces outils sont utilisables pendant le temps libre, ou lors d'une activité par les enfants entre eux, ou avec les animateurs. Les enfants peuvent ainsi aiguïser leur curiosité en matière de citoyenneté, développer leur capacité à débattre et à argumenter.

- ✓ Les ateliers autonomes

Un atelier autonome est un espace constitué d'une ou plusieurs activités à réaliser, du matériel nécessaire à leur réalisation et de fiches techniques expliquant pas à pas la méthode pour y parvenir. Grâce aux ateliers autonomes, ils disposent de nombreuses possibilités d'activités où seuls ils peuvent réaliser des objets, vivre des jeux, développer leur imaginaire.

L'Accueil de loisirs :

Il fonctionne les mercredis et pendant les périodes de vacances scolaires. Celui-ci est organisé par Léo Lagrange Ouest. Il permet d'accueillir des enfants âgés de 2 à 12 ans.

Notre équipe apporte une pédagogie innovante au sein de cet espace de vie. Nous axons particulièrement le projet pédagogique, sur le respect de soi et des autres, de l'entraide, de la solidarité, de la tolérance, la laïcité et plus particulièrement sur l'épanouissement de chaque individu qu'ils soient jeunes ou plus âgés. Nous voulons aussi que notre accueil de loisirs soit un temps de découverte et de partage entre les enfants, mais aussi entre les enfants et l'équipe pédagogique. Nous souhaitons un accueil de loisirs où chaque enfant est au centre du projet.

Les objectifs généraux et opérationnels

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Nos actions
Favoriser l'épanouissement des enfants au travers la découverte, le partage, la créativité et l'innovation	<p>En incitant les enfants à découvrir de nouvelles activités</p> <p>En mettant en place une démarche de médiation culturelle</p> <p>En permettant aux enfants de s'impliquer dans une démarche citoyenne au sein de l'accueil de loisirs</p> <p>En suscitant la créativité en mettant en place des sensibilisations qui donne envie</p>	<p>Proposition d'activités variées dans les plannings (culturels, sportives...)</p> <p>Mise en place de mini-camps</p> <p>Mise en place de projets d'enfants</p> <p>Choix et proposition d'activité par les enfants</p> <p>Mise en place d'ateliers autonome</p> <p>Partenariat avec association pour la découverte de nouvelles activités</p> <p>Permettre aux enfants de proposer une activité et de la mener en fonction de ses compétences</p> <p>Mise en place d'un programme d'activité spécifique aux 9/12 ans</p> <p>Respect du rythme de l'enfant en alternant les temps d'activité en groupe et les temps libres</p>
Favoriser l'éducation à la citoyenneté, au respect d'autrui et au développement durable	<p>En favorisant l'échange et l'entraide</p> <p>En favorisant l'acquisition d'un esprit critique pour permettre une meilleure connaissance de l'autre</p> <p>En travaillant sur la notion de stéréotype</p> <p>En favorisant le vivre ensemble</p> <p>En favorisant une démarche d'écocitoyenneté</p>	<p>L'accueil de loisirs mettra en place une démarche écologique : recyclage, etc</p> <p>Mise en place d'un conseil d'enfant</p> <p>Mettre en place des activités sur les stéréotypes</p> <p>Travailler les règles de vie avec les enfants</p> <p>Travailler par le biais des activités sportives sur les notions de fair play, respect de l'adversaire, etc.</p> <p>Mélange des tranches d'âge sur des créneaux spécifiques afin de favoriser les échanges, et l'entraide</p>

<p>Concevoir l'accueil de loisirs comme lieu de partage et de participation des parents</p>	<p>Favoriser la participation des parents dans l'accueil de loisirs Favoriser l'échange autour des questions de parentalité</p>	<p>Mise en place d'un conseil d'usagers Mise en place de temps d'accueil parents (café parent) Mise en place d'évènementiel par exemple des veillées parent / enfants (soirée jeux de société,...) Diffusion d'un projet pédagogique synthétique.</p>
---	---	---

Les projets d'animations

Des projets d'animations sont proposés à chaque période, mercredis et vacances.

Afin de répondre aux attentes et besoins de tous, nous proposons et répartissons divers ateliers tout au long de la période. Ainsi, une sortie par période est proposée.

Lors des vacances, l'équipe œuvre à préparer des projets d'animations qui permettent à l'enfant de se sentir en vacances tout en répondant à sa curiosité et son besoin de nouveauté. Des projets à plus long terme sont aussi mis en place, valorisés par des expositions, des articles...

Enfin, nous pouvons faire appel à des intervenants extérieurs.

Atouts du territoire et leviers pour la mise en œuvre du PEDT :

La commission enfance jeunesse de la commune de Brécé a pour objectif d'assurer le suivi et la continuité dans l'encadrement des jeunes de la commune de la petite enfance à l'adolescence.

RAM- Point d'accueil petite enfance « La petite récré »

L'espace-jeux est un lieu d'accueil collectif, pour les enfants jusqu'à 3 ans, accompagnés de leur adulte référent (parent, grand-parent, assistant maternel, employé familial, ...). C'est un lieu de rencontre, d'éveil, de découverte et de socialisation pour les jeunes enfants. La Petite Récré est encadrée le mardi et le jeudi matin par l'animatrice du RAM.

Le collège public Jacques Brel de Noyal-sur-Vilaine

Le cycle 3 CM1-CM2-6^{ème} induit des relations très étroites avec le collège public de Noyal-sur-Vilaine. Le CESC (Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté) du collège réunit différents acteurs du collège, des enseignants de CM, les animateurs jeunesse et les élus représentants les communes du secteur. Tous ces acteurs ont les mêmes valeurs : respect, tolérance, estime de soi et de l'autre, vivre ensemble avec le même objectif : la citoyenneté de demain. Dans cet objectif deux journées de formation avec l'association Liberté-Couleurs sont prévues en juin 2017. **L'objectif de cette Formation d'Initiative Locale (FIL) est de faire travailler ensemble les enseignants des écoles publiques, les enseignants du collège, les animateurs du périscolaire et les animateurs jeunesse du secteur afin de définir des objectifs et des outils commun.**

L'espace jeune

La mairie de Brécé a confié l'encadrement des préadolescents et adolescents à l'association de la Caravane-MJC de Servon-Brécé. L'accueil des préadolescents (de 11 à 13 ans) a lieu les mercredis et samedis après midi, celui des adolescents (de 14 à 20 ans) les mercredis, vendredis et samedis. Une aide aux devoirs a été mise en place à destination des collégiens le jeudi soir.

Liens et passerelles

Bien qu'ils ne soient pas intégrés dans le dispositif du PEDT qui concerne les enfants scolarisés à l'école publique, il existe des passerelles avec le RAM-petite enfance (0 à 3 ans) et avec l'espace jeunes (10-18 ans) géré par la Caravane-MJC. L'éducatrice jeunes enfants du RAM est en contact avec les enseignants de maternelles pour transmettre des informations sur les enfants afin de faciliter leur intégration à l'école. L'accueil des jeunes enfants dans la salle de motricité de l'école a été évoqué. Une passerelle est organisée avec l'accueil de loisirs durant les vacances d'été qui précèdent l'intégration à l'école.

L'espace jeune accueille les enfants à partir de 10 ans ce qui induit une passerelle avec l'accueil de loisirs pour les enfants de CM2.

L'animatrice jeunesse encadre 2 ateliers TAP hebdomadaires à destination des CM.

Rôle central de la médiathèque

La médiathèque joue un rôle central tant par sa localisation que par l'accueil de tous les publics. Les tout-petits fréquentent la médiathèque avec les assistantes maternelles ou leurs parents. Deux fois par mois des animations leur sont proposées ainsi qu'un spectacle de fin d'année.

Les classes maternelles et élémentaires y sont régulièrement accueillies. Les enfants de l'accueil de loisirs y viennent également pour des animations qui leur sont spécialement destinées ou pour des ateliers avec d'autres publics. Enfin, un atelier TAP hebdomadaire est encadré par la médiathécaire.

Des actions concertées ont également lieu avec la MJC Caravane.

Portes ouvertes enfance-jeunesse

Au mois de mai, une soirée portes ouvertes, destinée à tout public, est mise en place conjointement avec l'école publique, le RAM, l'accueil de loisirs, l'espace jeune et la médiathèque. Cette soirée festive fédère tous les acteurs de l'enfance jeunesse. Un livret, à destination des familles, regroupe toutes les informations concernant les structures d'accueil de l'enfance-jeunesse.

Relations inter-générationnelles

Plusieurs retraités interviennent auprès des enfants dans différents contextes : aide aux devoirs le soir dans le cadre de l'accueil périscolaire ou si besoin à l'espace jeunes, bénévolat à la médiathèque, accompagnement du pédibus le matin ou des sorties scolaires.

Les associations brécéennes

De nombreuses associations brécéennes accueillent les enfants pour des activités extrascolaires sportives ou culturelles.

Deux associations jouent un rôle spécifique auprès des enfants de l'école :

Le pédibus

Le Pédibus est un véritable autobus de ramassage scolaire pédestre. Tous les matins des parents ou retraités bénévoles accompagnent à tour de rôle sur deux lignes (rouge et bleue). Tout pour se rendre à l'école "du bon pied" sous surveillance, sans danger et sans polluer !

Les Amis de l'école

Les **Amis de l'école** est une association indépendante au sein de l'école publique de Brécé dont les acteurs sont des parents d'élèves bénévoles.

Le but de l'association est d'organiser des manifestations et des évènements festifs qui rythment l'année scolaire afin de récolter des fonds. Elle apporte ainsi une aide financière aux activités proposées aux élèves de toute classe par l'équipe enseignante. Par le biais de cette association, les parents sont donc partenaires des projets de l'école.

Les associations sportives

Badminton

1) Section « Loisirs » : pour les enfants souhaitant découvrir le badminton. Entraînement : le vendredi de 19h15 à 20h30 / salle des sports de Brécé

2) Section « Licenciés » : pour les enfants qui souhaitent pratiquer le badminton et faire des compétitions. Entraînement : le Vendredi de 17h45 à 19h15 / salle des sports de Brécé

BBC - Brécé Basket Club

Initiation pour les enfants de 6 ans, U9 pour les enfants de 7-8 ans, U11 pour les enfants de 9-10 ans, U13 pour les enfants de 11-12 ans

Planning

U7 Initiation : Mardi de 17h15 à 18h15.

U9 : Mardi de 18h15 à 19h30 => *Plateau toutes les 2 semaines.*

U11G : Mercredi de 14h à 15h30.

U11F : Mercredi de 15h30 à 17h. + 1 séance les jeudis de 18h à 19h *Match tous les we.*

U13G : Lundi soir de 18h à 19h Mercredi 17h30 à 19h *Match tous les we.*

Course à Pied – ALB35

- le vendredi de 17h15 à 18h45 (pour les 7 à 10 ans)

- le vendredi de 18h45 à 20h15 (pour les 11 à 16 ans)

Danse et Zumba - Arabesque

LA ZUMBA : cours : Kids, Ados le mercredi après-midi

LA DANSE : Eveil (4-5 ans), Initiation (6-8 ans), Modern Jazz (9-13 ans)

Football - Noyal-Brécé Football Club

U7, U9, U11, U13 le samedi matin

L'animateur sportif qui effectue l'encadrement de certains groupes d'enfants intervient dans deux ateliers TAP hebdomadaires ainsi que sur le temps périscolaire et méridien.

HandBall - Rennes Métropole Handball

Entraînements sur Acigné : minihand , U11, U13

Tennis de table : La Raquette Brécéenne

Mercredi 17H00 - 18H15 : Loisirs Collège

Mercredi 17H45 - 19H45 : Licenciés jeunes

Samedi 10H30 - 11H45 : Jeunes Loisirs

Samedi 14H00 : Championnat

Les associations culturelles**Théâtre – Le Petit TNB – Association de Théâtre Noyal-Brécé**

Atelier CE-CM et atelier Ado

Musique L'AMHV - Ecole intercommunale de musique de Haute-Vilaine

Cours d'instruments enfants/adultes, éveil musical à partir de 5/6 ans.

Une enseignante de l'école de musique intervient sur un atelier TAP hebdomadaire.

Atelier Poterie - L'Atelier

La section argile propose de découvrir le modelage, le tournage (avec un tour de potier) et l'émaillage de l'argile. Elle est ouverte à tous, à partir de 5 ans.

Atelier peinture

L'association L'ATELIER - Section Dessin/Peinture

L'animateur de cet atelier intervient régulièrement en tant que bénévole dans un atelier TAP.

Contraintes du territoire et modalités de prise en compte de ces contraintes dans le PEDT

L'organisation sur la commune de Brécé est facilitée par le regroupement des activités sur un seul site, les locaux étant accessibles de l'école sans passer par la voie publique. On peut regretter l'éloignement de la salle de sports qui ne permet d'y accéder pour des activités d'une heure, durée d'un atelier TAP.

Articulation du PEDT avec les éventuels dispositifs existants :

Contrat Enfance et Jeunesse (CEJ) pour la période janvier 2015 au 31 décembre 2018

Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) : avec la MJC Servon-Brécé

4 OBJECTIFS PARTAGES

Articulation temps péri-éducatifs et projet d'école

PARCOURS D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE					
Objectifs visés	Actions proposées				Effets attendus
	TEMPS SCOLAIRE	TEMPS PERISCOLAIRES			
		Pause méridienne	Accueil du matin et du soir	TAP	
<p>Favoriser l'épanouissement de l'enfant à travers la découverte, la créativité et l'innovation</p> <p>C'est à dire</p> <p>Développer le potentiel créatif des enfants</p> <p>Parler de culture, celle des autres et la notre</p> <p>S'initier à de nouvelles techniques artistiques et culturelles</p>	<p>Créations de mises en scène, spectacles ou d'albums à partir d'œuvres étudiées</p> <p>Créations d'œuvres plastiques collectives ou individuelles en 2D 3D</p> <p>Participation à des animations littéraires à la médiathèque</p> <p>Participation aux expositions, animations dans des lieux culturels (Criée, Champs Libres, Beaux-arts)</p> <p>Découverte d'artistes (peintres compositeurs...) et de leurs œuvres pour constituer une culture commune</p> <p>Etre sensible aux questions de l'art : Identification des</p>	<p>« jouer c'est créer »</p> <p>Mise à disposition d'une malle pédagogique sur le temps du midi avec</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poste de musique pour danser, créer, imaginer des chorégraphies - matériel de créations (fils en tous genres, origami, ...) - jeux de construction - petits jeux développant l'imaginaire et esprit d'équipe (story cube, loup garou...) <p>Place aux projets d'enfants (improvisation théâtrale/ spectacle ...)</p> <p>Espace « libre détente » où chacun peut se poser, rêver, imaginer à travers des lectures (prêts de livres de la médiathèque), jeux calmes, ou de construction, des</p>	<p>« jouer c'est créer »</p> <p>Proposition d'histoires contées lors de l'accueil du matin (réveil en douceur) ou du soir (relâchement après une journée intense) permettant aux esprits des enfants de s'évader</p> <p>Mise à disposition d'espaces « libre détente » avec</p> <ul style="list-style-type: none"> - ateliers autonomes (fiche activité et mise à disposition du matériel afin de faire seul, de vivre son activité à son rythme et de dev. son imaginaire) - des jeux - des livres <p>Proposition d'une initiation</p>	<p>Proposition d'ateliers autour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du jardinage « le nez en l'air... Les mains dans la terre » - des techniques de peinture et de dessin « portraits sous toutes ses formes », « dessin bien être », « arts plastiques façon street art » - de créations manuelles « des mains qui créent » - de la connaissance des illustrateurs ou des musiciens grâce à l'intervention de la médiathèque et de l'école de musique - de la couture - de la sculpture - de l'origami - de la découverte et nouveaux sports 	<p>Participation à au moins deux projets artistiques</p> <p>Identification des principaux outils et compétences nécessaires à la réalisation d'un projet artistique.</p> <p>Repérage des étapes d'une production plastique individuelle et collective.</p> <p>Utilisation des nouvelles techniques et outils découverts en atelier lors de créations autonomes</p> <p>Prise d'initiative</p> <p>Reconnaissance d'une plus-value éducative des temps péri éducatifs et periscolaires par les enfants mais aussi les parents</p> <p>Les élèves réussissent à reconnaître un nombre défini d'œuvres, artistes, techniques qui font partie</p>

	<p>caractéristiques d'œuvres Différentiation des instruments, techniques, outils et matériaux Construction d'un lexique artistique et émotionnel Repérage, pour les dépasser, de certains a priori et stéréotypes culturels et artistiques</p>	<p>coloriages</p>	<p>multisports à destination des maternelles et des primaires une fois par semaine</p>	<p>(accrosport, course à pied, sports d'opposition, step...)</p>	<p><u>de leur recueil ou non</u></p> <p>L'élève est capable de décrire et d'émettre un avis devant une œuvre, d'avoir un sens critique, de se justifier, de mettre en relation les œuvres les unes avec les autres</p>
--	--	-------------------	--	--	--

PARCOURS NUMERIQUE					
Objectifs visés	Actions proposées				Effets attendus
	TEMPS SCOLAIRE	TEMPS PERISCOLAIRES			TAP
		Pause méridienne	Accueil du matin et du soir		
<p>Apprendre avec le numérique</p> <p>Et</p> <p>Apprendre le numérique</p>	<p>Utilisation de logiciels et sites éducatifs pour diversifier les supports d'apprentissage</p> <p>Utilisation d'un traitement de texte pour produire des écrits : exposés, journal, cahier de vie</p> <p>Dans le cadre de projets : Recherche et sélection d'informations sur internet Création de diaporamas avec des logiciels adaptés Utilisation d'une messagerie (espace numérique de travail en CM)</p>	<p>Mise en place d'articles des temps méridiens écrits par les enfants – diffusion via internet (comment ? que peut-on écrire et diffuser ? quels sont les risques ?....)</p>	<p>Utilisation d'outils numériques (appareil photo, caméscope) pour la réalisation des règles de vie avec les enfants : roman photo des règles de vie pour les plus jeunes</p> <p>Mise en place d'articles des temps périscolaires écrits par les enfants – diffusion via internet (comment ? que peut-on écrire et diffuser ? quels sont les risques ?....)</p>	<p>Proposition d'atelier à partir de la salle informatique avec : -« mini mag » : raconter, enquêter, pour la création d'un mini magazine web / journal des taps -« roman photo » : prises de vues mais aussi modification d'images numériques et montage photo</p>	<p>Connaissance de la charte et des dangers liés à internet</p> <p>Découverte de l'outil numérique : réalisation et présentation d'un diaporama /création d'articles</p> <p>Promouvoir une meilleure communication avec les familles sur les différents temps de l'enfant</p> <p>Faire un lien entre les apprentissages scolaires et périscolaires lié au numérique – les enfants investissent les apprentissages du scolaire sur les temps ludo-éducatifs et inversement</p>

PARCOURS CITOYEN				
Objectifs visés	Actions proposées			Effets attendus
	TEMPS SCOLAIRE	TEMPS PERISCOLAIRES		
		Pause méridienne	Accueil du matin et du soir	

<p>Favoriser l'éducation à la citoyenneté, au respect d'autrui et au développement durable</p> <p>C'est à dire</p> <p>Vivre ensemble selon des règles communes Créer du lien entre les enfants</p>	<p><u>Dans le cadre de l'enseignement moral et civique</u> Participation à l'élaboration des règles de vie dans la classe et dans l'école Elections des délégués de classe et conseils d'élèves Mise en place de médiateurs, médiatrices sur le temps de récréation</p> <p>Mise en place de messages clairs</p> <p>Sécurité routière</p> <p><u>Dans le cadre de l'éducation aux médias et à l'information</u> prendre connaissance des risques :</p> <p>Intervention de la gendarmerie en CM sur les risques liés à internet</p> <p>Compréhension de la charte informatique</p> <p><u>Dans le cadre de la participation des élèves à la vie sociale de l'école et de son environnement</u> Créer du lien entre les élèves : Projet inter classes (100^{ème} jour d'école, journée sportive sur toute l'école, portes ouvertes,...) Semaine de la presse et création d'un journal d'école</p>	<p>Mise en place d'une charte des temps du midi avec implication des enfants à travers une commission « cantine » regroupant des représentants des enfants</p> <p>Apprendre à trier les déchets de la cantine (action en lien avec le PCAED de la commune)</p> <p>Reprise des « messages clairs » et des « médiateurs » existant sur le temps scolaire afin d'assurer une continuité entre les différents temps de l'enfant</p> <p>proposition de jeux collectifs (jeux de ballons, jeux coopératifs, ...) encadrés par un animateur</p> <p>animations sportives 3 midis par semaine afin de travailler les notions de fair-play, de respect de l'adversaire, d'équipe...</p>	<p>Travail des règles de vie avec les enfants</p> <p>Mise à disposition d'outils Léo Lagrange pour les animateurs APS afin de proposer aux enfants : -des « gouters discut » grâce à la boîte a débat - des animations sur notre planète ou sur le gout (equilibro / kit ecolo conso/kit miam beurk) -des coloriages illustrant quelques grandes valeurs essentielles - mise en place d'un conseil d'enfants afin de recueillir leurs idées, échanger ...,</p> <p>Implication des enfants lors des portes ouvertes en mai avec visite des lieux aux nouveaux, animation de jeux...</p>	<p>Proposition d'ateliers sur : -les petits citoyens à travers un outil Leo Lagrange permettant aux enfants à apprendre à vivre ensemble, s'interroger sur des sujets les concernant, par le biais de jeux -des jeux collectifs : comment appréhender les notions d'équipe et de coopération et de respect - des jeux de société : se mettre d'accord sur les règles, les appliquer et faire appliquer à tous...</p> <p>Organisation d'une semaine festive en fin d'année sur les TAPS</p>	<p>meilleure gestion des conflits, diminution de l'agressivité et meilleur climat sur les temps scolaires comme périscolaires</p> <p>Au fil de l'année aisance dans le discours/ capacité à écouter le message/ permettre à l'enfant de structurer sa pensée, d'émettre un avis l'enfant est capable d'exprimer ses idées, ses envies ou ressentis face à une situation</p> <p>L'élève est capable d'effectuer un parcours en respectant le code de la route</p> <p>Utilisation raisonnée d'internet</p> <p>Vivre des temps conviviaux c'est-à-dire moins d'interventions des médiateurs par exemple Meilleure coopération entre les enfants</p>
--	---	---	--	--	--

Contribution des parents et des enfants à l'élaboration du projet :

Les parents élus au conseil d'école ont des représentants au comité de pilotage du PEDT et sont donc associés à l'élaboration et au suivi du PEDT. Ils participent également à la commission « cantine » où l'on discute, outre la qualité des repas, de l'organisation du temps méridien.

Dans le cadre de l'accueil des loisirs, il est prévu la mise en place d'un conseil des enfants et d'un conseil des usagers (parents).

Au printemps 2016, une commission « cantine » des enfants de CM s'était réunie sur le temps méridien pour apporter des suggestions sur l'organisation et l'animation du temps des repas.
d'un conseil des usagers (parents).

5. ACTIONS, ACTIVITÉS ET EMPLOI DU TEMPS

L'organisation hebdomadaire 2016-2017

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30 8h30	Accueil périscolaire				
8h30	Ecole		Ecole	Ecole	
11h45			11h30		
11h45	Pause méridienne * repas		Accueil de loisirs	Pause méridienne repas	
13h45	Ecole			Ecole	
15h45	TAP *			TAP	Accueil périscolaire
16h45	Accueil périscolaire			Accueil périscolaire	
19h					

* Lors de la pause méridienne ou à 15h45, chaque enseignant, à raison d'une heure par semaine, propose à un groupe d'enfants des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC). Les enfants de maternelle peuvent terminer leur sieste après 15h45. A leur réveil, ils sont conduits aux ateliers TAP.

PROJET D'ACTIVITES DES TAP :

Les activités périscolaires et particulièrement les parcours éducatifs (dénommés Ateliers Temps territoriaux à Brécé) s'inscrivent pleinement dans un temps éducatif complémentaire à l'école et à la famille.

L'accueil périscolaire et les parcours éducatifs sont conçus comme des espaces dynamiques et ludiques dans lesquels sont engagés tous les moyens susceptibles de développer un climat de confiance et de détente pour l'enfant, notamment pour pallier à la séparation du matin avec les parents.

« Jouer c'est créer : adapter les rythmes des apprentissages, permettre à chaque enfant de

trouver réponse à ses besoins et envies de découvertes afin qu'il prenne conscience de ce qui le fait grandir, C'est ce qui constitue notre défi éducatif au quotidien. » (Extrait du Projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange).

Les ateliers temps territoriaux sont ainsi organisés sur 3 jours sur la commune de Brécé, permettant à chaque enfant de découvrir 3 activités différentes le temps d'une période (les lundis, mardis et jeudis de 15h45 à 16h45)

Nous proposons 4 leviers d'intervention :

- Des démarches éducatives et démocratiques,
- Des activités ludo-éducatives innovantes et évaluées,
- Des activités physiques et sportives, génératrices de citoyenneté,
- Un accès facilité à la diversité culturelle.

Concrètement, les ateliers se déclinent en 5 grands parcours :

- Sport & motricité,
- Création
- Détente,
- Citoyenneté
- Culture & découvertes.

En aucun cas la performance est recherchée, mais bien la découverte, le plaisir et le partage.

Vous trouverez ci-dessous les ateliers proposés en cette rentrée 2016 – 2017 :

PS – MS	GS - CP	CE	CM
<p>Bouge ton corps Parcours de motricité pour bouger, mobiliser son corps, des petits jeux en groupe</p> <p>Petit yogi Des mouvements ludiques de yoga, sur de la musique, apprendre à maîtriser son corps</p> <p>Tartine et compagnie Découverte de nouveaux goûts, et explorer l'univers créatif de chacun</p> <p>Des mains qui créent Pâte à modeler, sable magique, faire et défaire en laissant libre cours à son imagination</p> <p>Raconte-moi les musiciens Apprendre l'histoire de la musique, écouter des morceaux</p>	<p>Galipettes et jeux Alternance de moments dynamiques et de pause. Des jeux pour rire et se sentir bien</p> <p>Jeux de société A travers une sélection de nouveaux jeux, permettre aux enfants de tester leur rapidité, leur capacité de réflexion leur niveau de stratégie</p> <p>Alors on danse Bouger en musique, découvrir de nouvelles danses</p> <p>A la rencontre des instruments Découvrir de nouveaux instruments, des vrais, ...et aller même jusqu'à les tester</p> <p>Des mains qui créent Du bricolage ou de la peinture en toute liberté. Un matériel variant au fil des séances</p>	<p>Jeux collectifs Atelier pour se mettre au défi et apprécier le jeu d'équipe. On apprend à jouer ensemble et à respecter les autres</p> <p>Choisis ton sport Découverte de différents sports qu'ils soient individuels ou collectifs</p> <p>Cuisine ton goûter Permettre l'éveil aux goûts et aux saveurs, et exploiter son potentiel créatif</p> <p>Dessin bien être D'abord se relaxer, puis découvrir des techniques, matériels, créer</p> <p>Le nez en l'air, les mains dans la terre Aller regarder les plantes, les petites bêtes, construire son mini jardin...</p>	<p>Origami Apprendre l'art du pliage et ses bienfaits, activité propice à la détente</p> <p>Match d'impro Une thématique, un objet, une situation, et s'est parti pour l'improvisation théâtrale</p> <p>Choisis ton sport différents sports qu'ils soient individuels ou collectifs</p> <p>Les petits citoyens font leur émission Discussion autour de sujets variés pour amener les enfants à réfléchir et à échanger</p> <p>Jeux de société A travers une sélection de nouveaux jeux, permettre aux enfants de tester leur rapidité, leur capacité de réflexion leur niveau de stratégie</p>

Localisation des activités

Tous les locaux : groupe scolaire, Croc'jeux, la Maison de la Jeunesse, la médiathèque sont regroupés. Les déplacements se font de manière sécurisée sans jamais emprunter la voie publique.

Les ateliers TAP

Les ateliers TAP se déroulent dans la Maison de la Jeunesse pour les enfants de petites et moyennes sections : les salles sont adaptées aux petits. Les enfants de grande section et d'élémentaires sont répartis, selon les activités, dans le bâtiment Croc'jeux, dans des locaux du groupe scolaire et la médiathèque et éventuellement dans la cour de l'école ou le jardin.

L'accueil périscolaire

L'accueil périscolaire du matin se déroule dans le bâtiment Croc'jeux pour tous les enfants. Le soir les enfants de maternelle sont accueillis dans la Maison de la Jeunesse et les élémentaires à Croc'jeux. A partir de 18h tous les enfants se retrouvent à Croc'jeux.

Le temps méridien

Les repas sont servis dans le restaurant scolaire. Ils sont échelonnés sur 2 services. Pendant que les maternelles déjeunent, les élémentaires jouent dans la cour de l'école ou dans des locaux de l'école pour des activités plus calmes ou en cas de mauvais temps. Quand ils ont déjeuné, les petits de maternelles vont directement à la sieste et les plus grands vont jouer dans la cour ou des locaux de l'école. Les élémentaires déjeunent au second service.

L'accueil de loisirs du mercredi et vacances

Les enfants sont accueillis à Croc'jeux et éventuellement, en fonction du nombre d'inscrits, à la Maison de la Jeunesse où les plus petits font la sieste.

6. ACTEURS ENCADRANT LES ACTIVITES PROPOSEES

Comme le montre le tableau ci-après la plupart des animateurs TAP interviennent sur d'autres temps : scolaires (ATSEM), périscolaire, ALSH ou extra-scolaire (animateur sportif, bibliothécaire, animatrice MJC, musicienne intervenante, animateur atelier peinture, ...). Ceci facilite pour les enfants, la cohérence entre les différents temps d'accueil et rassure les enfants.

Activité	Intervenant	Structure	Qualification de l'intervenant	Statut de l'intervenant (animateur, enseignant, bénévole, ...)	Observations (dont existence d'une convention)	Lieu de l'activité
Responsable du site Enfance (ALSH, périsco, extra, TAP)	Frédérique GICQUIAUX	Léo Lagrange Ouest (LLO)	Licence Pro, coordination de projet d'animation et de développement social et	Coordinatrice Enfance		Brécé

			socio-culturel			
Animatrice TAP, adjointe ALSH	Myriam DESBOIS	LLO / Ville de Brécé	BAFA	Animatrice		Brécé
ATSEM, animatrice TAP	Hélène VIOTTY	Ville de Brécé	ATSEM	ATSEM		Brécé
ATSEM, animatrice TAP	Valérie L'AFFETER	Ville de Brécé	CAP Petite Enfance	ATSEM		Brécé
ATSEM, animatrice TAP	Karine FIGARD	Ville de Brécé	CAP petite Enfance	ATSEM		Brécé
ATSEM, animatrice TAP	Leila IBEN BOUCHAKKI	Ville de Brécé	sans	ATSEM		Brécé
Animatrice périsco, temps méridien, TAP	Emilie CHEVALLIER	Ville de Brécé	BAFA	Animatrice		Brécé
Animatrice TAP	Anaïs LALOUE	LLO	BAFA stagiaire	Animatrice		Brécé
Animateur sportif périsco, TAP	Sébastien RENAULT	Ville de Brécé	Educateur sportif	Animateur sportif		Brécé
Intervenante école de musique	Louisanne Piguel	AMHV	Dumiste	Musicienne intervenant	AMHV	Brécé
Activités TAP	Lucie GILBERT BASSET	Ville de Brécé	Bibliothécaire	Bibliothécaire		Brécé
Animatrice périsco, TAP	Alice SAUVEE	LLO / Ville de Brécé	CAP Petite Enfance	Animatrice		Brécé
Animatrice périsco, temps méridien,	Manon BENARD	LLO / Ville de Brécé	sans	Animatrice		Brécé
TAP	Galaan POUILLEUL	LLO	Sans	Animateur		Brécé
Animateur temps méridien, TAP	Benjamin CHOPIN	LLO / Ville de Brécé	BAFA en cours 2017	Animateur		Brécé
Directeur ALSH, périsco, TAP	Emeline Trombetta (remplacement maternité d'Andréa GUILMIN)	LLO	BAFD	Directeur, animateur		Brécé
TAP	Karime ANOIRI	LLO	BAFA	Animateur		Brécé
TAP	Albert LORET	Intervenant bénévole	bénévole	Bénévole		Brécé
TAP	Emeline Planté	MJC	BPJEPS	Animatrice		Brécé

7. PILOTAGE DU PROJET

Composition de la structure de pilotage :

Composition du Comité de Pilotage :

- Jean-Yves Saffray, adjoint enfance, jeunesse
- Marie-Jo Pédrone, adjointe aux affaires scolaires
- Madame Valérie Nogue-Hubert, Inspecteur de l'Éducation Nationale
- Patrick Normand, directeur d'école
- Marie-Laure Davy, déléguée régionale Bretagne Léo Lagrange Ouest
- Frédérique GICQUIAUX, coordinatrice enfance Léo Lagrange Ouest
- 2 animateurs des TAP (roulement au niveau de l'équipe)
- 3 enseignants en lien avec chaque cycle (roulement au niveau de l'équipe)
- 3 représentants des parents d'élèves (roulement)

Responsabilité pédagogique :

Léo Lagrange Ouest

Modalités de pilotage :

- Formalisation d'un COPIL
- Formalisation d'un Comité Technique, organe de réflexion restreint, en charge du suivi détaillé du projet
- Commissions municipales des affaires scolaires et périscolaires, et de l'animation enfance, jeunesse et affaires culturelles

Coordination du projet :

Nom et prénom du coordinateur : Frédérique GICQUIAUX

Fonction : Responsable du site enfance, coordinatrice des TAPs

Adresse : ALSH Croc'Jeux Léo Lagrange Ouest Allée Pierre Jan

Téléphone : 02.99.04.28.49 / 07.89.36.47.99

Adresse électronique : brece@leolagrange.org

8. INSCRIPTION ET LIENS AVEC LES FAMILLES

Modalités d'inscription aux activités proposées :

Les inscriptions aux TAP se font de période à période de 6 à 7 semaines entre chaque vacances. Modalités d'information et d'échanges avec les familles (portail numérique, courriers, affichages collectifs, réunions, etc...)

Modalités d'organisation

Les inscriptions aux activités sont centralisées par la coordinatrice enfance.

Les familles reçoivent par mail, par diffusion, par affichage sur le site les propositions d'ateliers par période (en amont des vacances scolaires précédant la période). Elles sont ensuite inviter à réserver les ateliers, fonction du choix de leur enfant. Pour des raisons d'organisation, afin de pouvoir organiser à l'année les ateliers.

Par ailleurs, la responsable du site enfance et une partie des animateurs TAPs sont aussi présents tout au long de la journée (APS matin et soir, temps méridien, ...) permettant ainsi d'échanger avec les parents.

Depuis ce début d'année, des passeports TAPs (individuels) ont été diffusés auprès des enfants afin que ces derniers puissent « raconter » leur activité dans le cadre des TAPs

9. EVALUATION DU PEDT

Pilier 1 – Le pilotage : *quelle est la composition partenariale des comités et leur fréquence de réunion ?* cf paragraphe 7 – pilotage du projet - proposition d'une réunion par semestre + bilan par période à mettre en œuvre

Pilier 2- Les moyens humains : *y a-t-il un coordinateur territorial des TAP et un référent périscolaire sur chaque site ?* un seul site, une coordination des TAPs, des animateurs conjoints aux différents temps éducatifs des enfants

Pilier 3 -L'articulation scolaire-périscolaire (entre adultes) : *quelles sont les modalités d'échange entre les différents professionnels ?*

Les animateurs arrivent à 15h30. Ce ¼ d'heure permet d'installer et de vérifier le matériel, la salle, faire le point avec la coordinatrice, consulter la documentation...

Avant 15h45, les animateurs vérifient le panneau des absences enfants et les notent si besoin.

Pour les élémentaires, les animateurs se tiennent dans la cour avec leur porte document contenant : la fiche de présence de leur atelier, la fiche de présence des autres ateliers pour pouvoir guider les enfants qui cherchent leur atelier, la liste des autorisations de sortie seul ou avec un proche, liste qui doit être actualisée régulièrement.

Guider les enfants vers leur atelier est ainsi l'affaire de toute l'équipe.

Les animateurs enregistrent sur la feuille de présence les enfants et notent clairement leur absence (en notant malade si maladie confirmée par enseignant). Les absences prévues sont indiquées au préalable sur la feuille de présence par la coordinatrice.

Toute absence non notifiée est indiquée à la coordinatrice qui préviendra les parents.

Disposition dans l'espace de cour :

Les animateurs se positionnent de façon stratégique : animateurs des CM vers les sorties des classes CM au niveau des bancs, animateurs des GS/CP, à la sortie du couloir des GS/CP, animateur de l'atelier CP/CE1 et animateurs CE1-CE2 en intermédiaire, toujours à proximité d'un espace abrité pour mettre les cartables à l'abri.

Ils sont vigilants quant au fait d'être bien visibles des enfants et d'aller vers les enfants qui cherchent.

Cas particulier des GS maternelles (en atelier avec des CP) : Comme ils ne sont pas encore assez autonome, les animateurs GS CP vont les chercher à la sortie des 2 classes, leur confirmer leur atelier si besoin (les enseignants les appellent au préalable en indiquant leur atelier)

A 16h45, les animateurs reprendront les mêmes places dans la cour et leur pancarte.

La coordinatrice ouvre les portes de l'école. Les parents rentrent dans la cour.

Les animateurs laissent partir les enfants quand ils ont visuellement bien identifiés les parents.

Les nouveaux animateurs seront secondés des anciens. Les animateurs se tiennent disponibles pour les parents mais aussi vont raconter l'activité menée.

La liste des enfants pouvant partir seul, ainsi que les autorisations de sortie avec des tiers est fournie à chaque animateur. En cas d'information absente, la coordinatrice préviendra les parents et fera patienter l'enfant à l'accueil périscolaire.

Pour les maternelles

A 15h45, les enfants sont accueillis à la sortie des classes par les animatrices/ATSEM. Ils partent tous avec leurs affaires à la maison de la jeunesse.

A 16h45, les parents sont invités à venir chercher les enfants à l'entrée de leurs salles respectives.

Pour que les parents visualisent la salle où se trouve leur enfant, une ardoise velleda est positionnée avec le nom de l'activité et les enfants présents (prénom + éventuelle initiale nom)

Les animateurs sont présents pour transmettre les messages éventuels de la journée.

La liste des autorisations de sortie avec des tiers est fournie à chaque animateur. En cas d'information absente, la coordinatrice préviendra les parents et fera patienter l'enfant à l'accueil périscolaire.

(Quand l'autorisation est ponctuelle, elle est mentionnée sur la feuille de présence enfants)

Les enfants peuvent continuer à jouer en attendant leurs parents.

Les enfants qui vont en accueil périscolaire sont déjà sur place et peuvent recevoir leur goûter plus rapidement sans attente et déplacement inutile.

Pilier 4- L'articulation scolaire-périscolaire (pour les enfants) : *quel est le nombre d'intervenants qu'un enfant rencontre par journée ?* à préciser mais entre 3 et 5 (APS matin enseignant et ATSEM, temps méridien, animateur-trice TAP, APS soir, sachant qu'il y a les mêmes intervenants lors des temps APS)

Existent-ils des règles communes explicitées et formalisées pour l'utilisation des locaux et les temps de transition ? Une rencontre entre l'équipe d'animations et les enseignants a eu lieu l'an passé pour se mettre d'accord sur les règles communes. Cette rencontre a permis de trouver des outils favorisant la communication équipe animation/enseignants et d'envisager un thème de partenariat : atelier vivre ensemble.

Il faudra renouveler une telle rencontre pour tenir compte de l'évolution des équipes et améliorer les règles du vivre ensemble.

Pilier 5- L'accessibilité financière : *quelle politique tarifaire avez-vous mise en place pour les TAP et les autres temps d'accueil périscolaire ?* tarif unique pour les TAPs : 10€ pour l'année, tarifs selon QF pour l'APS (en cours) et ALSH.

Pouvez-vous identifier les raisons pour lesquelles les enfants ne participent pas aux TAP ? à préciser, souvent parents disponibles pour récupérer leurs enfants ou autre modes de garde. Il faut noter le bon taux de participation aux TAP à Brécé : 217 enfants inscrits sur 257 élèves à l'école.

Pilier 6- L'adaptation aux publics : *quelles adaptations sont mises en œuvre pour l'accueil des élèves de maternelle ?* Contrairement aux plus grands, les enfants de PS et MS ne sont pas inscrits à des ateliers précis sur une période d'activités. Ils choisissent eux-mêmes leur atelier en

fonction de leur goût ou de leur choix d'animatrice. Il y a une animatrice référente pour les plus petits et ce sont les ATSEM qui assurent leur encadrement. Le temps de sieste est respecté, à leur réveil, les enfants sont conduits aux ateliers. Les salles d'activités sont des locaux adaptés à leur âge.

Comment envisagez-vous l'accueil des enfants en situation de handicap ? à améliorer, questionnaire préalable interne à Léo Lagrange Ouest afin d'accueillir les enfants suite à un échange avec les parents. Un RDV avec la CAF a eu lieu en mars 2017 afin de travailler cette question.

Pilier 7- La place des parents et des enfants dans le PEDT : comment est-elle prévue ? en amont, en aval, tout au long de l'année ? Représentants dans le comité de pilotage, échange quotidien avec les familles, questionnaire de satisfaction Léo Lagrange annuel.